

# **Objectif 7 Atteindre et maintenir un bon état écologique des masses d'eau et préserver les zones humides et les milieux aquatiques**

## **Objectif 7 Atteindre et maintenir un bon état écologique des masses d'eau et préserver les zones humides et les milieux aquatiques**

### Mesures de connaissance

« Renforcer les inventaires et hiérarchiser les actions de préservation sur les zones humides »

### Contributions attendues des communes

«Réalisent les aménagements pastoraux et/ ou touristiques en veillant à la préservation des milieux aquatiques et humides

Mettent aux normes les bâtiments communaux

Assurer la performance des ouvrages d'épuration collectifs et individuels »

### Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

« -Rend ses refuges exemplaires en matière d'impact sur les milieux aquatiques ;

-Incite et accompagne les gestionnaires et les propriétaires des refuges et des cabanes pastorales dans la réalisation d'actions exemplaires. »

Référence ID de l'article : #1391

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-09-05 16:44